

Marie-France Rioux

Gestionnaire, Services des approvisionnements

Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR)

Courriel : Contracting-Contrats@nsira-ossnr.gc.ca

1.0 PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC) N° 20210214

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou un organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé de capacités.

Si aucun fournisseur ne présente un énoncé de capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats est disponible et attendue pour fournir en temps opportun des conseils et des orientations stratégiques dans tous les domaines de l'administration des contrats.

2.0 CONTEXE

La politique pangouvernementale exige que les pratiques d'approvisionnement et de passation des marchés donnent lieu à des dépenses de fonds publics ouvertes, équitables et transparentes. Les activités d'approvisionnement et de passation des marchés du gouvernement fédéral sont régies par un ensemble complexe de politiques, de règlements, de lois, d'exigences en matière de production de rapports et d'autres ouvrages faisant autorité. Conformément à la *Politique sur les marchés* du Conseil du Trésor, ces exigences ont pour objectif de permettre aux ministères de procéder à « l'acquisition de biens et de services [...] d'une manière qui contribue à accroître l'accès, la concurrence et l'équité, qui soit la plus rentable ou, le cas échéant, la plus conforme aux intérêts de l'État et du peuple canadien » tout en voyant à une gestion responsable des ressources financières et à rendre compte des résultats obtenus auprès des Canadiens. Les ministères sont tenus de voir à ce qu'un cadre efficace de contrôles soit en place pour respecter et mettre en œuvre ces exigences.

Notre organisation est chargée de préparer les documents nécessaires à la passation des marchés et son équipe spéciale d'agents de négociation de marchés est appelée à fournir des conseils et des directives sur tous les aspects de l'administration des marchés.

D'importants enjeux limitent actuellement notre capacité à fournir un service à la clientèle rapide et efficace aux intervenants. Ces enjeux comportent notamment:

- une augmentation de la charge de travail
- la formation (manque de)
- la dotation dans le secteur des approvisionnements
- le manque de processus, d'outils et de ressources adéquats
- Mauvaise planification

3.0 OBJECTIF

L'Unité des services d'approvisionnement est à la recherche d'un fournisseur qui lui permettrait d'accéder, en ligne, au moyen d'un abonnement, à un réseau de professionnels de l'approvisionnement du secteur public ainsi qu'à des modules d'apprentissage en ligne, à des ressources en matière d'approvisionnement et à un soutien individuel un à un.

De plus, par l'entremise de cet abonnement, l'organisation souhaite avoir accès à des services consultatifs sur les activités commerciales afin d'approfondir ses connaissances et de renforcer ses capacités en vue d'augmenter l'efficacité des pratiques ministérielles en matière d'approvisionnement.

4.0 CRITÈRES D'ÉVALUATION

Exigences en matière de sécurité

Les personnes offrant des services professionnels dans le cadre de cette offre doivent détenir une cote de sécurité de niveau « Secret » valide.

Exigences en matière de services essentiels

L'entrepreneur doit fournir à l'équipe des Services d'approvisionnement un accès sécurisé et personnalisé à un ou plusieurs profils sur un portail en ligne pour une période de douze mois avec possibilité de renouvellement (jusqu'à cinq fois).

Sur le portail en ligne, l'entrepreneur doit offrir ce qui suit : une expérience de collaboration virtuelle centrée sur l'utilisateur, un accès à des ressources et à des documents d'apprentissage en ligne portant sur l'approvisionnement, la possibilité de participer à des forums pertinents et la capacité de communiquer avec d'autres professionnels de l'approvisionnement du secteur public.

L'entrepreneur doit également offrir des services consultatifs au sujet de l'approvisionnement et des activités commerciales au moyen d'une seule source d'apprentissage, des conseils individuels et un service personnalisé. Les services consultatifs en matière d'approvisionnement doivent être offerts dans les deux langues officielles, et le ou les experts en la matière doivent posséder au moins dix ans d'expérience dans la prestation de services consultatifs dans le cadre des processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral.

En ce qui concerne les services consultatifs au sujet de l'approvisionnement, l'entrepreneur doit offrir une assistance stratégique et opérationnelle relativement aux documents d'approvisionnement (ex: DDP, énoncé de travaux, offre à commandes, arrangement en matière d'approvisionnement, plan d'approvisionnement annuel), proposer des formations et du mentorat, un encadrement individuel et des séances de formation pour des groupes allant jusqu'à 20 participants.

5.0 ACCORDS COMMERCIAUX

Le présent contrat est assujéti aux accords commerciaux suivants :

Accord de libre-échange canadien (ALEC);
Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne;
Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC);
Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP);
Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC);
Accord de libre-échange Canada-Colombie;
Accord de libre-échange Canada-Honduras;
Accord de libre-échange Canada-Corée;
Accord de libre-échange Canada-Panama;
Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP);
Accord de libre-échange Canada-Ukraine (ALECU)

6.0 JUSTIFICATION DU RECOURS À UN FOURNISSEUR SÉLECTIONNÉ À L'AVANCE

Exigences opérationnelles

L'entrepreneur fournira un accès sécurisé et personnalisé à un ou plusieurs profils sur un portail en ligne pour une durée initiale d'un (1) an avec possibilité de renouvellement pendant deux (2) autres années. Les utilisateurs pourront ainsi accéder à un réseau en ligne de professionnels de l'approvisionnement du secteur public, à des modules d'apprentissage en ligne et webinaires, forums de discussion où les membres peuvent échanger sur divers sujets, accès à des ressources en matière d'approvisionnement et à un soutien en direct individuelle réservé aux agents d'approvisionnement et aux superviseurs.

Voici les caractéristiques clés et les exigences minimales du portail en ligne :

- Capacité de 5 000 utilisateurs et plus;
- Soutien en ligne et en personne offert dans un délai de 24 heures;
- Possibilité de joindre différents groupes sur l'approvisionnement sur le portail, de demander une invitation à joindre ces groupes ou d'accéder à des documents d'apprentissage en ligne sur l'approvisionnement;
- Les membres peuvent suivre leurs progrès et l'achèvement des modules d'apprentissage en ligne à leur rythme;
- Accès à un référentiel propriétaire et exclusif de documents et de ressources d'approvisionnement où les membres peuvent rechercher et télécharger son contenu.

Les principales exigences en matière d'expertise et de ressources comprennent notamment ce qui suit :

L'entrepreneur doit être en mesure de prouver son expertise dans la prestation de services consultatifs et de formation en matière d'approvisionnement au sein du gouvernement fédéral dans les deux langues officielles (français et anglais), et les experts en la matière proposés doivent offrir de tels services depuis au moins dix (10) ans.

Résultats d'études de marché

Après des recherches approfondies sur les fournisseurs actuels, nous avons trouvé un seul fournisseur répondant aux exigences en matière de services essentiels et de bilinguisme énoncées ci-dessus : l'Alliance des approvisionneurs du Canada Inc. Nous n'avons pas été en mesure de trouver d'autres fournisseurs qui répondent à ces exigences. Par conséquent, à notre connaissance, il n'y a actuellement aucun autre fournisseur de services qui puisse satisfaire aux exigences en matière de services essentiels et de bilinguisme énoncées ci-dessus.

7.0 EXCEPTION AU RÈGLEMENT SUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT

L'exception suivante au *Règlement sur les marchés de l'État* est invoquée pour ce besoin, soit l'alinéa 6d) : « les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ». Par conséquent, nous invoquons l'alinéa 6d) du *Règlement sur les marchés de l'État* pour conclure un marché sans lancer d'appel d'offres.

8.0 DURÉE DU CONTRAT PROPOSÉ

La durée du contrat s'étend de la date d'adjudication du contrat au 31 mai 2022.

9.0 COÛT ESTIMÉ DU CONTRAT PROPOSÉ

La valeur maximale estimée du contrat est de 251 000 \$ CA, y compris toutes les taxes applicables.

10.0 NOM ET ADRESSE DU FOURNISSEUR SÉLECTIONNÉ À L'AVANCE

Alliance des approvisionneurs du Canada Inc. 108-601, rue Bank Ottawa (Ontario) K1S 3T4

11.0 DROIT DES FOURNISSEURS DE PRÉSENTER UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS

Les fournisseurs qui s'estiment entièrement qualifiés et disponibles pour fournir les services ou les biens décrits dans le présent préavis peuvent soumettre un énoncé de capacités par écrit, de préférence par courriel, à la personne dont le nom figure dans le préavis, au plus tard à la date de clôture de celui-ci. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

12.0 DATE ET HEURE DE CLÔTURE

La date de clôture pour la soumission d'un énoncé de capacités est le 31 mai 2021, à 14h00 (HAE).

13.0 LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENT ET LES ÉNONCÉS DE CAPACITÉS DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS À :

Marie-France Rioux
Gestionnaire, Services des approvisionnements
Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR)
Courriel : Contracting-Contrats@nsira-ossnr.gc.ca